

Politique de la Coopération technique à l'égard  
de l'Indonésie

---

1. Raisons qui motivent la poursuite de notre programme de coopération technique en Indonésie

L'exploitation des richesses pétrolières du pays a fait de l'Indonésie un exportateur net de pétrole depuis la fin des années soixante et a considérablement accru l'apport en devises nettes au cours des 3 dernières années : de \$ 204 millions en 1971/72 à environ \$ 2'400 millions en 1975, ce dernier chiffre représentant un montant d'environ \$ 18 par habitant. L'Indonésie figure au 11ème rang des pays producteurs de pétrole et possède, estime-t-on, environ 2 % des réserves mondiales.

Cependant, malgré ses ressources pétrolières, l'Indonésie fait partie, comme le mentionne le rapport complémentaire concernant les répercussions des récents événements économiques mondiaux sur la contribution suisse à la coopération internationale au développement, du groupe III, c'est-à-dire des pays dont les moyens financiers restent très limités par rapport aux besoins.

Plusieurs raisons peuvent être invoquées pour justifier la poursuite de nos activités de coopération technique avec ce pays :

1) Raisons d'ordre socio-économique

Malgré ses richesses pétrolières, l'Indonésie est un des pays les plus démunis qui soient et un de ceux qui doivent faire face au plus grand nombre de problèmes : le volume de sa population (actuellement 120 à 130 millions d'habitants avec un taux de croissance annuelle de 2,3 %), sa répartition inégale (2/3 des habitants sur l'île de Java où la densité est d'en-

viron 600 habitants au km<sup>2</sup>), le niveau énorme du chômage et du sous-emploi (15 millions sur une population active totale de 42 millions), la géographie difficile de son territoire (le pays est en fait une collection d'îles plus ou moins grandes, parfois difficilement reliables l'une avec l'autre et s'étendant sur près de 6'000 km de long,) le niveau extrêmement bas de son PNB par tête (actuellement environ \$ 100 par année; état encore aggravé par la répartition hautement inéquitable des revenus), les résultats très décevants enregistrés avec la production agricole (cause de l'importation massive de produits agricoles et surtout de riz aux prix mondiaux élevés), etc.

Les efforts déployés par l'Indonésie pour s'attaquer à ces problèmes sont méritoires, les 2 plans quinquennaux élaborés à ce jour le témoignent. Alors que le premier plan visait dans un esprit de pur libéralisme l'augmentation de la production industrielle et agricole, le gouvernement a donné au deuxième une orientation beaucoup plus sociale en essayant de favoriser en particulier la création d'emploi dans les industries manufacturières et minières. La politique de développement régional hors de Java, où se concentrent actuellement la grande majorité de la population et les efforts de développement, est poursuivie et les transmigrations vers Sumatra, Kalimantan, etc. continuent à être l'objet de mesures particulières malgré les échecs initiaux dûs à la faiblesse de la structure d'accueil.

Les recettes que le pays a tirées de la vente de pétrole ont permis d'étoffer considérablement les budgets de routine et de développement du gouvernement. Conséquemment 81 % des dépenses du budget de développement proviendront des ressources nationales durant l'année fiscale 1975/76 contre 65 % pour 1974/75.

## 2) Raisons d'ordre historique et politique

L'Indonésie est récemment devenue un des pays de concentration de notre programme de coopération technique. Une très bonne collaboration s'est instaurée avec nos différents partenaires. La Suisse et en particulier la Coopération technique jouissent en Indonésie d'un excellent good will qu'il conviendrait de renforcer.

\* \* \* \* \*

Les quelques raisons mentionnées ci-dessus justifient à notre avis la poursuite de notre programme de coopération technique en Indonésie en accentuant encore son orientation vers les couches les plus défavorisées de la population.

L'Indonésie ne pourra plus être mise au bénéfice de crédits d'aide financière à des conditions plus ou moins favorables.

## 2. Ampleur et contenu présents et futurs de notre programme de coopération technique

Les projets suivants sont en cours de réalisation :

### a) projets de la Confédération

1. Soutien au Central Public Health Labor de Jakarta (depuis 1970).
2. Irrigation Maros (depuis 1971).
3. Ecole hôtelière de Bandung (depuis 1972).
4. Ecole mécanique de Bandung (avec participation de 30 % de Swisscontact) (depuis 1974).

### b) projets privés cofinancés par la Confédération

5. Ecole de mécanique Solo (depuis 1969 avec la fondation François-Xavier).

6. Ecole du Bois Semarang (depuis 1970 avec la Fondation François-Xavier).
7. Ecole de menuiserie Mandomai (depuis 1970 avec Basler Mission).

Il s'agit donc exclusivement de projets réalisés dans les domaines de la formation professionnelle, de l'agriculture et de la santé. Les versements de la CT pour ces sept actions ont été en 1974 de Fr. 2'836'918.85.

A la lumière des considérations du premier chapitre de cette note et tenant compte du fait que quatre des sept projets mentionnés plus haut, à savoir le 1) ainsi que les trois projets d'organisations privées, arriveront à terme en 1975 et 1976, il nous semble opportun de rechercher dans de nouvelles actions à satisfaire l'objectif général du soutien aux couches les plus défavorisées de la population.

Le montant maximum de notre assistance future ne pourra être déterminé que lorsque sera connue la somme qui sera à la disposition de la CT au cours des prochaines années.

D'une manière générale notre nouveau programme s'orientera vers des secteurs où la Suisse peut faire une contribution importante et où l'Indonésie a la volonté, sans avoir toutes les possibilités, d'entreprendre quelque chose pour un développement véritablement social et orienté vers la satisfaction des besoins réels du pays. Il sera donc indispensable de procéder à une analyse approfondie des priorités indonésiennes dans chacun des secteurs choisis.

- a) Agriculture. Le déficit alimentaire du pays est important, surtout en ce qui concerne le riz. Il varie d'année en année mais doit régulièrement être couvert par l'importation. L'aide

de la CT devrait consister en une aide à l'augmentation (cf Maros) et à la diversification de la production agricole. Cela ne sera souvent possible que par une participation à des projets de crédit et de vulgarisation agricoles ou à des projets de développement rural intégré. Dans ce domaine, l'Indonésie n'est pas armée de la main d'oeuvre qualifiée et de la technique nécessaires pour assurer ce bond en avant de la production agricole. On peut généralement dire que l'aide technique suisse dans ce secteur pourra souvent être décisive.

- b) Santé. Le pays est victime d'endémies ravageuses, aggravées encore par l'insuffisance d'un service de santé minimum. L'expérience acquise par la CT dans le projet de soutien au CPHL de Jakarta mériterait d'être mise en valeur et appliquée dans des projets où la technique suisse pourrait permettre aux Indonésiens l'établissement d'une infrastructure minimale. Les demandes réitérées qui affluent à notre service illustrent la profondeur du gap technique et la volonté de le combler.
- c) Formation professionnelle. Dans ce domaine (cf. écoles de mécanique Solo et Bandung) la Suisse a participé à un travail novateur qui ne tardera pas à porter ses fruits. Le gouvernement encourage la production agricole et entend promouvoir rapidement le développement industriel du pays, rendant indispensable une promotion parallèle de la formation professionnelle. Par l'énorme expérience qu'elle a acquise et qui fait justement défaut à l'Indonésie, la Suisse peut jouer un rôle clef et hautement positif dans l'établissement d'un réseau de formation professionnelle adapté aux besoins du pays.

### 3. Participation indonésienne

L'augmentation des recettes que le pays tire de la vente du pétrole lui permet de consacrer un volume toujours plus grand de moyens financiers à la réalisation de son effort de développement. La CT doit en tenir compte dans le financement des projets auxquels elle participe et tendre à ce que dans la mesure du possible la contrepartie indonésienne couvre le financement des coûts locaux, voire d'une partie du matériel et machines qui devront être importés.

### 4. Conclusion

Sur la base de ce qui précède, nous proposons de poursuivre notre programme de coopération technique en Indonésie dans la direction et les secteurs indiqués et à cet effet de procéder, en collaboration avec notre Ambassade à Jakarta et notre collaborateur sur place M. E. Peyer qui partagent les idées de cette note, à la recherche de projets qui y soient conformes.

\*==\*==\*==\*==\*==\*

S. Chappatte

J. A. Wiseman